

Chers élèves,

Le 7 avril 2023 ☐ à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé ☐ l'Organisation mondiale de la Santé célébrera son soixante-quinzième anniversaire.

En 1948, les pays du monde se sont réunis et ont fondé l'OMS dans le but de promouvoir la santé, de préserver la sécurité mondiale et de servir les populations vulnérables – afin que chacun, partout dans le monde, puisse atteindre le meilleur niveau possible de santé et de bien-être.

Pour faire progresser la santé et la sécurité de tous, l'OMS collabore avec les gouvernements, les communautés, les organisations internationales, les fondations, les défenseurs de la cause, les chercheurs et les agents de santé. L'année du soixante-quinzième anniversaire de l'OMS est l'occasion de revenir sur les réussites dans le domaine de la santé publique qui ont permis d'améliorer la qualité de vie des populations au cours des sept dernières décennies. C'est aussi le moment opportun pour inciter à l'action afin de relever les défis sanitaires d'aujourd'hui et de demain.

Nous tenons à ce que vous participiez à la Journée mondiale de la Santé. Faites appel à votre imagination et à votre créativité pour prendre part à notre concours d'expression artistique en nous envoyant un dessin ou une peinture en lien avec la santé. Nous vous encourageons à vous renseigner sur certaines réussites et initiatives dans le domaine de la santé et à discuter de vos idées avec vos parents, vos enseignants et vos amis.

- La mise au point de nouveaux médicaments et vaccins a contribué à nous protéger, ainsi que nos familles et nos communautés, contre des maladies telles que la COVID-19, le choléra, la lèpre, la tuberculose, le paludisme, les hépatites et de nombreuses maladies infantiles.

- Au début du XXe siècle, la poliomyélite, qui est une maladie incurable, a entraîné la paralysie de centaines de milliers d'enfants chaque année, mais grâce à l'introduction d'un vaccin, cette maladie a été maîtrisée et la plupart des régions du monde en sont désormais exemptes. Le monde est sur le point d'atteindre l'objectif d'éradication de la poliomyélite.

- Il existe des maladies dont les plus jeunes n'ont jamais entendu parler car elles ont été éradiquées, telles que la variole. Ce fut l'une des maladies les plus dévastatrices connues de l'humanité. Elle a causé des millions de morts avant d'être éradiquée en 1980. Son éradication

figure parmi les réussites de santé publique les plus remarquables et les plus significatives de l'histoire.

- La COVID-19 et d'autres situations d'urgence sanitaire, les crises humanitaires et climatiques qui se superposent, les contraintes économiques et les guerres sont autant de facteurs qui ont rendu plus urgent le cheminement de chaque pays vers la santé pour tous #HealthForAll.

- « La Santé pour tous et par tous » signifie que tous les individus peuvent jouir d'une bonne santé pour mener une vie épanouie dans un monde où règnent la paix, la prospérité et la pérennité.

- La couverture sanitaire universelle suppose que les personnes puissent accéder à une gamme complète de services de santé de qualité, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin, sans être confrontées à des difficultés financières dues au coût de leurs soins de santé.

- En 2015, tous les pays des Nations Unies ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fixe 17 objectifs. Ces Objectifs de développement durable (ODD) visent à transformer notre monde. Ils constituent un appel à l'action pour mettre fin à la pauvreté et aux inégalités, protéger la planète et faire en sorte que tous les peuples jouissent de la santé, de la justice et de la prospérité, afin que personne ne soit laissé de côté.

Chacun a un rôle à jouer

En tant qu'individus et communautés, nous pouvons tous contribuer à la réalisation de progrès en matière de santé et jouer un rôle à cet égard. Chacune des avancées réalisées au cours des sept dernières décennies est le fruit de la persévérance, de l'innovation, de l'engagement, de l'unité et de la solidarité des humains.

Conditions de participation

1. Vous devez avoir entre 8 et 18 ans pour participer au concours.

2. Pour ce faire, vous devez soumettre un dessin ou une peinture dont vous êtes l'auteur. Numérisez votre œuvre (numérisation de qualité) et envoyez-la à votre enseignant(e) qui la transmettra par courrier électronique au bureau de l'OMS de votre pays * ou au Directeur du Département des relations internationales du ministère de la Santé.

3. La date limite de réception des œuvres est fixée à la fin du mois de mars 2023.

4. Les œuvres soumises seront jugées en fonction des cinq groupes d'âge suivants : 8-9 ans, 10-11 ans, 12-13 ans, 14-15 ans et 16-18 ans.

5. Vous devez remplir un formulaire annexe pour nous fournir les informations suivantes vous concernant :

Nom complet

Âge

Pays de résidence

Adresse complète du domicile

Nom et adresse de votre établissement scolaire (avec contact téléphonique)

Nom du parent ou du tuteur légal (avec numéro de téléphone et adresse électronique)

Votre adresse électronique si vous en avez une.

6. L'OMS se réserve le droit d'utiliser les œuvres soumises dans ses produits d'information.

Numérisez votre formulaire et envoyez-le à votre enseignant(e) qui le transmettra par courriel avec votre œuvre au format électronique. Veuillez écrire vos informations avec soin et, si possible, remplir le formulaire sur votre ordinateur. Les œuvres soumises sans ces informations ne pourront malheureusement pas être prises en considération.

Les œuvres primées seront sélectionnées par un jury au Bureau régional OMS de la Méditerranée orientale au Caire (Égypte).

Les cinq premiers lauréats recevront un certificat d'honneur ainsi que des prix symboliques en espèces de 200, 175, 150, 125 ou 100 dollars US. Une exposition des œuvres primées sera organisée dans les locaux du Bureau régional de l'OMS au Caire.

Note à l'attention des établissements scolaires et des professeurs d'arts plastiques

Même si les établissements scolaires sont tenus d'être sélectifs dans le choix des candidatures qu'ils soumettent, tous les élèves doivent être encouragés à participer au concours afin de les sensibiliser aux avancées dans le domaine de la santé au cours des années et de stimuler leur intérêt à contribuer aux futures initiatives visant à améliorer la santé et le bien-être de tous.

[Formulaire de candidature](#)

* Les adresses électroniques des bureaux de pays se trouvent sur les pages d'accueil des sites Web des bureaux de pays accessibles à l'adresse suivante : <https://www.emro.who.int/fr/count-ries.html>

Tuesday 30th of April 2024 09:48:06 PM